

	Orientations stratégiques	N°	Actions	Sous-actions	Territoire concerné	Pilote(s) envisagé(s)	Priorité
Objectif 0 - Gouvernance	Organiser des gouvernances adaptées au territoire pour mettre en œuvre la SLGRI	0.1	Instaurer une gouvernance dédiée à la mise en œuvre de la SLGRI sur le territoire	Effectuer un suivi global et partagé de la SLGRI pour échanger les expériences et mutualiser les outils et les moyens	SLGRI	Cap Atlantique, CARENE, DDTM 44	1
		0.2	Donner les moyens d'animation des actions de la SLGRI par le biais des Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)	- Préparer la continuité du PAPI de Cap Atlantique - Poursuivre le PAPI sur la CARENE	Cap Atlantique, CARENE	Cap Atlantique, CARENE, DDTM 44	1
		0.3	Mettre en réseau les acteurs et parties prenantes dans le but de favoriser le partage des informations sur les risques littoraux	- Partager l'ensemble des informations sur les aléas inondations de référence et les enjeux impactés, ainsi que les éléments de connaissance sur la vulnérabilité à l'échelle du territoire - Construire un réseau d'acteurs de la gestion de crise et de redémarrage du territoire pour partager les connaissances et les expériences	SLGRI	Cap Atlantique, CARENE, DDTM 44	1
Objectif 1 du PGRI	Mieux comprendre les phénomènes d'écoulement sur le territoire en concomitance avec les submersions	1.1	Etudier les phénomènes d'inondations urbaines générées par un faible écoulement des eaux pluviales en raison de forts coefficients de marée et/ou d'ouvrages existants non adaptés ou mal entretenus (ex: ruisseau de la Torre à La Baule et les évènements de 2016, ruisseau de la Noë Malade - vallon de Porh Er Ster)	- Constaté les phénomènes d'inondation par ruissellement continental sur des secteurs pré-identifiés (La Baule, Le Pouliguen, Batz-sur-Mer, Le Croisic, Piriac-sur-Mer, Assérac, Saint-Nazaire, Le Pouliguen) - Définir les conditions de manifestation de ces inondations : études et modélisations hydrauliques permettant d'appréhender les temps de réponses des bassins versants, les vitesses et volumes des écoulements en secteurs urbains, la capacité du milieu receveur et les facteurs de blocages à l'exutoire (dimensionnement des canalisations, présence ou non de clapet, morphologie du cours d'eau, niveaux marins importants...) - Etudier les enjeux exposés - Définir un plan d'actions et de gestion portant sur des techniques adaptées (ex : ralentissement dynamique par des haies bocagères, implantation de bassins tampons par dérivation des cours d'eau et la réhabilitation des réseaux d'eaux pluviales, voire de cours d'eau busés, ...)	Cap Atlantique, CARENE	Cap Atlantique, CARENE	1 et 2 (en fonction des secteurs)
		1.2	Mieux comprendre la dynamique de propagation des submersions marines et le ressuyage	Etudier les difficultés de ressuyage lors des submersions marines, en particulier en lien avec le fonctionnement des ouvrages traversant les étiers, l'impact des éléments topographiques structurants et la gestion des étiers	Marais salants du bassin de Guérande, Marais salants du bassin du Mès	Cap Atlantique	2
		1.3	Mieux comprendre les concomitances entre les submersions marines et les inondations fluviales au niveau de l'exutoire du Brivet	- Etudier la pertinence d'étendre le périmètres des actions PAPI pour prendre en compte les concomitances entre submersion marine et inondations estuariennes	Exutoire du Brivet	CARENE	1
Objectif 2 du PGRI	Poursuivre la prise en compte du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme du territoire	2.1	Approuver le Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) de la Baie de Pont Mahé - Traict de Pen Bé	Achever le processus réglementaire d'élaboration du PPRL (zonage réglementaire et règlement, note de présentation, réunions publiques, avis formel des collectivités et enquête publique)	Communes : Assérac, Saint-Molf, Mesquer et Piriac-sur-Mer	DDTM 44	1
		2.2	Traduire les dispositions réglementaires des Plans de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) de la SLGRI dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes concernées	Intégrer le zonage et le règlement des PPRL dans les PLU des communes concernées	Baie de Pont-Mahé Traicts de Pen Bé, Presqu'île Guérandaise - Saint-Nazaire	Communes, Cap Atlantique, CARENE	1
		2.3	Améliorer la prise en compte du risque d'inondation à long terme dans les projets structurants du territoire	Développer des modes de construction et d'aménagement résilients auprès des aménageurs, des entreprises et des particuliers	Cap Atlantique, CARENE	Cap Atlantique et ses communes, CARENE	2
		2.4	Intégrer une explication sur les mesures prises pour réduire la vulnérabilité des territoires et pour établir le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) du territoire	Intégrer dans le rapport de présentation des documents d'urbanisme, lorsque ce n'est pas encore le cas, une explication sur les mesures prises pour réduire la vulnérabilité des territoires et pour établir le PADD	Cap Atlantique, CARENE	Cap Atlantique et ses communes, CARENE	2
		2.5	Favoriser la bonne application des documents d'urbanisme sur le territoire de la SLGRI	- Formaliser des règles ou des recommandations dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) des PLU pour réduire la vulnérabilité ou favoriser l'implantation de projets résilients en zone inondable constructible - Maintenir, en fonction des besoins, des réunions d'échanges, entre services de l'Etat et services instructeurs des permis de construire, pour faciliter une interprétation homogène des règlements des PPRL	Cap Atlantique, CARENE	Cap Atlantique et ses communes, CARENE, DDTM 44	1
Objectif 3 du PGRI	Réduire la vulnérabilité des enjeux exposés aux risques littoraux sur le territoire	3.1	Accompagner la réduction de la vulnérabilité des enjeux humains, économiques (y compris réseaux), environnementaux et patrimoniaux exposés aux risques littoraux	- Poursuivre les actions de sensibilisation et de réalisation de diagnostics de vulnérabilité mises en œuvre auprès des particuliers exposés au risque de submersion sur le territoire de la SLGRI - Promouvoir auprès des particuliers bénéficiant de diagnostics de vulnérabilité la réalisation de plans familiaux de mise en sûreté (PFMS) - Accompagner les gestionnaires de réseaux dans la réalisation d'un diagnostic de leurs équipements et d'un plan de continuité d'activités (PCA) - Accompagner les gestionnaires d'équipements publics et sensibles (établissements de soin, établissements scolaires, STEP, Déchetteries) et d'entreprises dans la réalisation d'un diagnostic de leurs équipements et d'un plan de continuité d'activités (PCA) ou d'un plan particulier de mise en sûreté (PPMS) - Accompagner la réduction de la vulnérabilité des enjeux patrimoniaux exposés, comprenant notamment les musées, les bâtiments inscrits ou classés et les sites remarquables tels que les marais salants de Guérande	Cap Atlantique, CARENE	Cap Atlantique, CARENE, Communes	1
		3.2	Mettre en œuvre des mesures de réduction de la vulnérabilité face aux risques littoraux des enjeux exposés	- Accompagner les bénéficiaires des diagnostics dans la réalisation de travaux de réduction de la vulnérabilité (particuliers, gestionnaires de réseaux, gestionnaires d'équipements structurants tels que des déchetteries, des stations d'épuration, des établissements de soin, des établissements scolaires, des entreprises, et des gestionnaires de bâtis remarquables sur le plan patrimonial) - Mettre en œuvre les travaux de réduction de la vulnérabilité par les particuliers et gestionnaires concernés	Cap Atlantique, CARENE	Cap Atlantique, CARENE, Particuliers, Gestionnaires de réseaux et d'équipement structurants	1
	Etudier les possibilités de délocalisation hors zones inondables des enjeux exposés aux risques littoraux	3.3	Etudier les conditions de repli stratégique de biens, d'activités économiques ou structurantes du territoire avec une exposition à court terme avérée aux aléas littoraux	- Quantifier et identifier les biens et les activités économiques ou structurantes du territoire dont l'exposition (niveau d'intensité, fréquence d'exposition) aux aléas littoraux à court terme est avérée, sur la base notamment du diagnostic territorial de la SLGRI - Intégrer les enjeux concernés dans les zonages des PLU et PLUi du territoire - Etudier la pertinence et les conditions de repli stratégique de ces enjeux	Cap Atlantique, CARENE	Cap Atlantique, CARENE, Communes	2

	Orientations stratégiques	N°	Actions	Sous-actions	Territoire concerné	Pilote(s) envisagé(s)	Priorité
Objectif 4 du PGRI	Gérer les ouvrages de protection contre la mer sur le territoire de la SLGRI	4.1	Gérer la digue de Méan-Penhoët dans le cadre de l'exercice de la GEMAPI	- Définir le système d'endiguement et mettre à jour des études de danger - Gérer de l'ouvrage pour assurer le niveau de protection	Quartier de Méan-Penhoët	CARENE	1
		4.2	Gérer la digue de l'étier du Pouliguen dans le cadre de l'exercice de la GEMAPI	- Définir le système d'endiguement et mettre à jour des études de danger - Gérer l'ouvrage pour assurer le niveau de protection	Le Pouliguen, La Baule-Escoublac, Guérande	Cap Atlantique	2
		4.3	Réaliser les travaux indispensables au maintien et au renforcement des digues de protection des marais salants du bassin de Guérande, en faveur des populations, des biens, de l'activité économique salicole et d'un site classé à très forte valeur patrimoniale	- Assurer une transition de la gestion des ouvrages dans le cadre du transfert de compétence GEMAPI (établir une convention avec le gestionnaire actuel) - Gérer l'ouvrage pour assurer le niveau de protection, en tenant compte de son état et en l'adaptant aux enjeux de protection de la population, de l'activité économique et du caractère patrimonial majeur des marais salants	Marais salants du bassin de Guérande	Cap Atlantique	1
	4.4	Définir une stratégie locale de la gestion du trait de côte et de lutte contre l'érosion	- Contribuer à l'observatoire régional des risques côtiers (OR2C) et évaluer l'intérêt d'en animer un à l'échelle locale en intégrant les communes de Pénestin et de Camoël (Morbihan) dans ce projet au niveau de Cap Atlantique - Recenser les ouvrages concourant à la protection du trait de côte et dresser le bilan de leur effets positifs/négatifs sur leur environnement proche - Identifier et arrêter les solutions les plus adaptées à chaque situation en s'appuyant sur des critères à définir (intérêt public, nombre de personnes concernées, analyse coûts/bénéfices, etc.) - Accompagner la réalisation d'études d'amélioration de la connaissance sur l'érosion côtière et favoriser le partage des résultats - Elaborer, au besoin, un document de communication à destination des collectivités pour expliquer les liens entre GEMAPI et gestion du trait de côte	SLGRI	Cap Atlantique, CARENE, OR2C, DREAL Pays de Loire, Communes	1	
Objectif 5 du PGRI	Améliorer les connaissances sur les aléas littoraux	5.1	Etablir des cartes d'aléa à finalité opérationnelle et référent à des niveaux référents (3.20m NGF à 3.80m NGF par exemple)	Cartographier à l'échelle des zones à enjeux prioritaires les emprises submergées prévisibles en fonction de différents niveaux d'eau représentatifs d'évènements de référence sur le territoire	SLGRI	DDTM 44 / SDIS 44 ?	1
		5.2	Améliorer les données d'entrées d'évaluation des risques littoraux en particulier les données topographiques, bathymétriques et marégraphiques	Réaliser une nouvelle campagne de levé topographique dans le cadre de la démarche "Litto 3D"	Cap Atlantique	O2RC ?	2
		5.3	Etudier la pertinence d'étendre la cartographie des zones pouvant être submergées sur des secteurs du territoire de la CARENE	- Etudier la pertinence d'améliorer la connaissance des phénomènes de crue des cours d'eau et canaux et de réaliser des cartographies d'emprises d'aléa pour les secteurs à forts enjeux économiques et industriels de la CARENE - Le cas échéant, élaborer des cartographies d'emprises d'aléa pour des submersions : fréquentes et moyennes à minima, voire moyennes avec changement climatique et exceptionnelles	CARENE	DDTM 44	2
		5.4	Améliorer les connaissances afférentes à la corrélation entre les submersions marines et l'érosion côtière	- Développer la connaissance de l'érosion côtière à court et moyen terme - Etudier l'impact des évènements de submersion marine sur l'érosion côtière, y compris dans les étiers de marais	SLGRI	O2RC ? Observatoire du littoral à créer ?	2
	5.5	Enrichir et consolider les bases de données d'enjeux exposés du territoire et les méthodes d'analyse	- Mettre à jour et consolider la base de données des enjeux exposés en intégrant les nouvelles connaissances au fur et à mesure de leur production (diagnostics de vulnérabilité, études complémentaires, ...) - Améliorer la connaissance sur les enjeux humains en recherchant les maisons de plain-pied sur le territoire, l'habitat de loisirs et légers - Quantifier le nombre d'enjeux situés dans le périmètre de vigilance sur le bassin du Mès (communes d'Assérac, Saint-Molf, Mesquer et Piriac-sur-Mer) - Opter pour des approches multicritères sur les enjeux protégés pour évaluer la faisabilité des projets à long terme	Cap Atlantique, CARENE	Cap Atlantique, CARENE	1	
	Développer la conscience du risque sur le territoire	5.6	Respecter les obligations d'information préventive et les exploiter sous le sceau de l'innovation et de l'optimisation	- Finaliser la production des dossiers d'information communaux sur les risques majeurs (DICRIM) pour les communes de Saint-Molf et Mesquer - Consolider la communication sur le risque à l'échelle de la commune via la diffusion du DICRIM et la promotion des PFMS - Communiquer sur les risques littoraux à minima tous les deux ans sur les communes disposant d'un PPRL - Sensibiliser les populations, entreprises et acteurs concernés par le zonage et les prescriptions des PPRL	Cap Atlantique, CARENE	Cap Atlantique et ses communes, CARENE et ses communes	1
		5.7	Programmer des opérations de sensibilisation auprès de public divers	- Mener une enquête de perception du risque à l'échelle du territoire de la SLGRI pour mener une étude comparative après quelques années - Organiser des opérations de sensibilisation à destination des populations saisonnières - Réaliser des actions de sensibilisation des scolaires - Organiser d'autres opérations de sensibilisation auprès d'autres types de public - Gérer les repères de submersion installés sur le territoire pour prévenir et réparer les dégradations et le vandalisme	SLGRI (avec un effort particulier sur les zones identifiées comme particulièrement vulnérables)	Cap Atlantique, CARENE, Communes	2
Objectif 6 du PGRI	Améliorer la surveillance et la prévision des risques littoraux	6.1	Prévoir et observer les situations à risque à l'échelle de chaque commune du territoire	- Fiabiliser les prévisions océanographiques en densifiant le réseau d'observation - Développer la prévision des niveaux d'eau en milieu estuarien - Améliorer les outils de prévision en s'appuyant sur l'analyse des évènements passés (en réalisant en particulier des études communales sur les évènements historiques) - Observer les risques via le réseau de mesure du territoire et capitaliser sur les évènements passés	Cap Atlantique, CARENE	Cap Atlantique, CARENE, Communes, Préfecture	1
	Améliorer la gestion de crise sur le territoire	6.2	Organiser et planifier la gestion de crise	- Etablir des cartographies opérationnelles en gestion de crise - Organiser la mobilisation des moyens humains et matériels pour le secours et le soutien à la population - Elaborer un protocole sur les retours d'expérience pour la submersion marine et leur valorisation - Améliorer les PCS après chaque exercice de crise ou évènement, en particulier en valorisant le protocole établi sur les retours d'expérience	SLGRI	Gestionnaires de réseaux / établissements concernés, Communes, DREAL Pays de la Loire, SDIS 44 ?	1
		6.3	S'exercer pour être opérationnel en cas de survenue d'un évènement	- Tester le caractère opérationnel des PCS en réalisant un exercice communal à minima tous les 6 ans, pour les communes disposant d'un PCS - Réaliser en priorité des exercices de gestion de crise sur les secteurs prioritaires : SIVU du port (Le Pouliguen, Guérande, La Baule-Escoublac) et Le Croisic - Batz-sur-Mer	Cap Atlantique, CARENE	Communes, Cap Atlantique, CARENE, Préfecture	1
		6.4	Promouvoir le rôle du Maire et des PCS dans les dispositifs de gestion de crise existants	- Accompagner les communes dans la mise à jour de leur PCS en proposant des procédures harmonisées - Harmoniser, consolider et mettre à jour le volet "submersion marine/tempêtes" des Plans Communaux de Sauvegarde - Finaliser l'élaboration du volet "submersion marine" du plan ORSEC	Cap Atlantique, CARENE	Préfecture, Communes, Cap Atlantique, CARENE	1